

La présentation de soi dans un couple plurilingue Langues et ethos discursif

Véronique Addisu

► **To cite this version:**

Véronique Addisu. La présentation de soi dans un couple plurilingue Langues et ethos discursif. R. Delamotte (dir.) Mixités conjugales aujourd'hui, PURH, p. 89-114., 2018. hal-01857978

HAL Id: hal-01857978

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01857978>

Submitted on 16 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La présentation de soi dans un couple plurilingue

Langues et *ethos* discursif

Véronique Miguel Addisu

L'amour est, à l'échelle de l'individu, cette révolution subite, ce cataclysme irrémédiable, dont on ne parle qu'après coup. Sur le coup, on ne parle pas de. On a simplement l'impression de parler enfin, pour la première fois, pour de vrai.

Julia Kristeva, *Histoires d'amour*.

Bien souvent, c'est par le langage que l'autre s'altère ; il dit un mot différent, et j'entends bruire d'une façon menaçante tout un autre monde, qui est le monde de l'autre.

Roland Barthes, *Fragments d'un discours amoureux*.

Introduction

Dans un couple linguistiquement « mixte », l'*ethos* discursif s'exprime au sein d'interactions verbales exolingues. Par définition linguistiquement asymétriques (Alber et Py, 1986), ces interactions s'inscrivent dans des cadres sociaux qui peuvent fortement varier selon les lieux de vie des couples (Collet, Deprez et Varro, 2014), mais aussi, au sein même des couples, selon les appartenances ethniques et culturelles de chacun. Comment les interactants négocient-ils les identités discursives au bénéfice du « faire couple » dans des langues inégalement maîtrisées ? Quelles compétences sociolangagières se développent du fait de ces interactions ?

Cette étude sociolinguistique est une analyse des discours en français de quatre couples franco-éthiopiens qui, après s'être rencontrés dans une langue étrangère à Addis-Abeba (l'anglais), y ont fondé un foyer et se sont peu à peu tournés vers la langue du conjoint français pour

communiquer, alors que la langue la plus partagée dans la capitale éthiopienne est l'amharique¹.

J'interrogerai ici l'articulation entre *ethos* et *logos* (Amossy, 2010) dans des discours produits en situation de contact de langues et de cultures, postulant que cela peut nous informer sur des manières de dire et de se dire, qui seraient spécifiques aux situations linguistiquement asymétriques. Au sein de couples plurilingues s'actualisent des compétences linguistiques situées, « articulées aux conditions locales et socio-historiques de leur mise en pratique » (Pekarek Doehler, 2006, p. 18), et qui font l'objet d'évaluations dans les discours (Labov, 1993, p. 29). Je fais l'hypothèse que la perception qu'ont ces couples de leurs compétences communicatives – et les formes linguistiques y afférant – se transforme par leurs pratiques et agit sur le « faire couple ».

S'inscrivant dans le champ de la sociolinguistique interactionnelle (Gumperz, 1989a et 1989b), ce chapitre se veut une contribution à une sociolinguistique critique qui « explore les pratiques sociales [dont fait partie la langue] pour ce qu'elles peuvent nous dire sur les manières dont les locuteurs construisent le sens dans le cadre de la construction des rapports de pouvoir » (Boutet et Heller, 2007, p. 312). Je considérerai donc la compétence linguistique comme assujettie à une compétence communicative plus large, réalisée dans et par les discours : « l'option communicative ne consiste pas en une simple mise en œuvre de compétences ou de structures connues séparément et a priori, mais plutôt en une intégration de ces compétences et de ces structures dans l'action » (Hymes, 1984, p. 190). Je parlerai donc ici d'une compétence sociolangagière qui s'actualise dans les discours. L'expression de l'*ethos* et les discours épilinguistiques en sont des traces pertinentes.

Après avoir précisé le contexte de cette étude et la méthodologie d'une recherche qualitative qui incorpore de plein titre le chercheur dans les analyses en envisageant l'entretien comme événement interactionnel (Mondada, 2001 ; Robillard, 2008, p. 149), je préciserai la situation sociolinguistique à Addis-Abeba. J'étudierai les spécificités des interactions verbales entre le chercheur et les enquêtés, notamment en termes de validité de corpus. Les contours pluriels des identités exprimées au fil des entretiens seront illustrés par une comparaison entre deux récits faits par un conjoint éthiopien et les discours épilinguistiques de leurs conjoints français.

La différence entre les représentations sociolinguistiques des conjoints éthiopiens exprimés en L2 et des conjoints français exprimés en L1 confirmera

1. Lors des entretiens, les locuteurs éthiopiens parlent très majoritairement français. Émergent parfois quelques mots d'amharique ou d'anglais, voire des conversations latérales lors d'une conversation téléphonique, en une langue ou une autre.

l'hypothèse que la perception de la compétence communicative, située, varie ici selon deux pôles : le social et le linguistique. Acteurs privilégiés de pratiques sociolinguistiques transformées par la mobilité, les couples mixtes mobilisent ce qui apparaît comme des ressources langagières, et dont ils créent la significativité. À leur manière, ils indexent les systèmes linguistiques à des emplois localisés inscrits dans des relations de pouvoir (Blommaert, 2010).

Vers une sociolinguistique interactionnelle des discours

Compétences et pratiques sociolangagières

La dimension exolingue de la communication dans un couple mixte suppose une définition de « la » langue en tant qu'objet hétérogène et idéologique : elle émerge « dans et par l'interaction, comme une ressource à la fois reprise et élaborée, bricolée contextuellement par les locuteurs » (Mondada, 1999, p. 84). La compétence linguistique est elle-même contextuelle, collective, située ; elle a un caractère contingent « dans la mesure où celle-ci est inséparable d'autres capacités sociales et interactives » (Pekarek Doehler, 2005, p. 61) ; *elle contribue imparfaitement à une compétence communicative complexe*. Elle a donc à voir avec les cadres de l'*ethos* discursifs tels que posés en analyse de discours, l'*ethos* étant l'image que le locuteur construit de lui-même à travers son discours (Maingueneau, 2002, p. 62) :

l'ethos est une notion discursive, il se construit à travers le discours, ce n'est pas une « image » du locuteur extérieure à la parole ;
l'ethos est foncièrement lié à un processus interactif d'influence d'autrui ;
 c'est une notion foncièrement hybride (socio/discursive), un comportement socialement évalué, qui ne peut être appréhendé hors d'une situation de communication précise, intégrée elle-même dans une conjoncture socio-historique déterminée.

Ainsi, lorsqu'on exprime « le soi » dans la langue « de l'autre », il s'agit d'une part d'exprimer ce qui se forge dans sa propre langue et d'autre part de l'exprimer de façon à ce que les principes de coopération puissent jouer pour chacun. John Gumperz (1989a et 1989b) a montré combien l'équilibre est fragile... Comment alors les interlocuteurs posent-ils et reçoivent-ils les marques de l'*ethos* de l'autre ? Comment l'*ethos* collectif (Amossy, 2010, p. 158) se construit-il pour un « faire couple » de par cette altérité linguistique, au sein du couple et avec le chercheur ?

Visant « des espaces ou des acteurs qui donnent à observer des pratiques [langagières] ayant des conséquences pour la structuration sociale »

et les rapports de pouvoir y afférant (Boutet et Heller, 2007, p. 313), j'intégrerai le chercheur, son action et son positionnement face à la question posée et les gens concernés (Heller, 2003, p. 10). Je rendrai compte de la responsabilité des acteurs en croisant des modes de catégorisations étiques et émiques (Lüdi, 2007), leur croisement fondant la méthode dialectique adoptée ici. En effet, le processus de catégorisation émique, fondé sur les représentations et pratiques de locuteurs, croise le processus de catégorisation étiqque, en convoquant la distanciation du chercheur.

Après avoir présenté le cadre sociolinguistique (genèse de la recherche, contexte sociolinguistique à Addis-Abeba), je m'appuierai sur les entretiens biographiques comme événements interactionnels (Mondada, 2001, p. 197) pour étudier la présentation de soi dans l'usage des pronoms attribués (je, tu, nous). Je verrai alors comment les identités s'actualisent dans les récits (Ricœur, 1985, p. 356)². La variété des interprétations que font les enquêtés des fonctions du récit – entre *ethos* et *logos* – sera éclairée par une analyse des discours épilinguistiques de chacun³. Les processus de stéréotypage, en s'opposant, participent pleinement à la construction d'un *ethos* collectif au sein d'un couple plurilingue, mais renvoient aussi à des idéologies langagières plus larges, dont nous sommes tous acteurs. Ces croisements feront proposer une perspective complexe de la compétence de communication.

Genèse de la recherche

Cette recherche a été initiée au sein de l'équipe internationale Mix-clasis, qui avait pour objet de mieux comprendre les pratiques plurilingues dans les familles mixtes. Il s'agissait aussi de questionner la notion de mixité dans la lignée des travaux de Gabrielle Varro (2003) et d'identifier des liens entre pratiques familiales et mixité sociale, tels que vécus au sein même de ces familles. Ce principe de co-variance entre le social et le linguistique à propos de pratiques familiales appelait des méthodologies variées et complémentaires, allant d'une approche quantitative de pratiques

2. « Sans le secours de la narration, le problème de l'identité personnelle est en effet voué à une antinomie sans solution [...]. Le dilemme disparaît si, à l'identité comprise au sens d'un même (*idem*), on substitue l'identité comprise au sens d'un soi-même (*ipse*) ; la différence entre *idem* et *ipse* n'est autre que la différence entre une identité substantielle ou formelle et l'identité narrative. [...] À la différence de l'identité abstraite du Même, l'identité narrative, constitutive de l'ipséité, peut inclure le changement, la mutabilité, la cohésion d'une vie » (Ricœur, 1985, p. 356).

3. « Il s'agit d'énoncés ou de modalités incisives au cours de l'énonciation et portant sur son propre discours ou celui de l'autre » (Canut, 2000, p. 75).

déclarées à des études plus ethnographiques de pratiques réelles. En effet, tous les couples – dans leur part de mixité – se vivent à la fois au sein d’espaces privés que sont les lieux familiaux et dans des espaces publics. Ces espaces influent tout autant sur les pratiques langagières de chacun que sur celles qui prévalent dans l’entre-soi (Piller, 2002 ; Collet et Philippe, 2008).

Pour ma part, je me suis intéressée aux pratiques plurilingues de couples vivant ou ayant vécu à Addis-Abeba (Éthiopie) parce que, de par ma longue expérience de vie dans ce pays (13 ans), je savais que ces négociations interactionnelles au quotidien pouvaient être très coûteuses, mais qu’elles n’empêchaient en rien les conjoints de « faire couple » dans la durée, ce dont témoignaient plusieurs familles mixtes de ma connaissance. L’évolution des pratiques interactionnelles et les choix des langues au cours du temps participaient au « faire couple » et une même langue pouvait endosser des fonctions différentes pour un même conjoint selon les situations. La question de l’*ethos* se posait donc de façon complexe et mouvante, du fait de la variété des interactions plurilingues. Je cherchais à identifier les ressorts de la communication exolingue, comprise comme un « échange verbal entre deux ou plusieurs interlocuteurs possédant des compétences inégales, et reconnues par eux comme telles, dans la langue de cet échange » (Py, 1995, p. 81). Contrairement à ce que les situations endolingues donnent à percevoir, c’est en effet la pluralité des répertoires et l’hétérogénéité des normes linguistiques qui – loin d’empêcher l’intercompréhension – la forge et la définit.

Pourtant, si ces questions sociolinguistiques étaient souvent posées dans les conversations entre amis, et les malentendus souvent interprétés en termes culturels, la part du linguistique n’apparaissait jamais clairement. Comme si les jugements portés sur la « maîtrise » de la langue de l’un étaient comme autant d’atteintes à l’identité et l’intégrité de l’autre, comme si l’évaluation d’une « compétence » agissait sur la perception de l’*ethos* des interlocuteurs. Je me suis donc intéressée aux choix de langues dans les différentes situations (publiques et privées) que ces couples vivaient, et que je pouvais identifier comme pertinentes pour les avoir vécues moi aussi avec et sans eux. Après des échanges au sein de l’équipe Mixclasis, j’ai opté pour des entretiens biographiques avec des couples connus et volontaires, protocole que je détaillerai plus bas. Mener des entretiens dans ce contexte avait du sens pour les enquêtés dans la mesure où ils engageaient leur responsabilité tout autant que la mienne, et que ces échanges pouvaient contribuer, le cas échéant, à alimenter une conscience plus aiguisée de leur pouvoir sur les langues et la société (Cameron, 1998).

En situation de contact de langues et de cultures, la prise d’indices de contextualisation est partie intégrante des pratiques langagières. En effet,

ces caractéristiques superficielles au sein des échanges « constituent l'outil par lequel les locuteurs signalent et les allocutaires interprètent la nature de l'activité en cours, la manière dont le contenu sémantique doit être compris et la manière dont chaque phrase se rapporte à ce qui précède ou à ce qui suit » (Gumperz, 1989a, p. 28). L'usage d'indices de contextualisation est donc un indicateur d'une compétence sociolangagière co-construite, matérialisée dans la langue et les discours, qui se règle et s'étoffe au cours du temps (Gumperz, 1989a, p. 52). Ce temps, qui a joué tant dans ma propre démarche de recherche que dans l'engagement amoureux de ces couples, a été essentiel dans l'élaboration du corpus.

Le corpus et les enquêtes

Un court voyage à Addis-Abeba après deux années passées en France et des rencontres ultérieures en France avec certains, ont été l'occasion d'écouter plusieurs couples mixtes parler de leurs expériences langagières. Organisés de façon à permettre la narration de soi-même (Ricoeur, 1990) en une heure environ, des entretiens individuels ont été menés en privé avec chacun des conjoints ; ils abordaient les points suivants :

Biographie langagière :

- Où as-tu grandi ? En quelle(s) langue(s) ?
- Comment as-tu rencontré ton compagnon/ta compagne ? En quelle(s) langue(s) ? Comment vous compreniez-vous ?
- Comment êtes-vous passé de cette première langue du couple à la langue actuelle ?
- As-tu appris la langue de ton compagnon/ta compagne ? Comment, quand et pourquoi ?

Le réseau sociolinguistique (hier et aujourd'hui) :

- Aujourd'hui, quelle(s) langue(s) parles-tu ? Quand et avec qui ?
- Comment communiquez-vous avec ta belle-famille ?
- Comment ton compagnon/ta compagne communique-t-il/elle avec ta famille ?
- Quels types d'échanges avez-vous le plus fréquemment avec ton compagnon/ta compagne ?
- Quelle(s) langue(s) utilisez-vous lorsque vous vous disputez ?
- Comment avez-vous choisi le nom de vos enfants ?

Engagement dans la recherche et représentation de la mixité :

- Qu'est-ce qu'un « couple mixte » pour toi ? Considères-tu que ton couple est « mixte » ?
- Cet entretien t'a-t-il intéressé et en quoi ?
- Aimerais-tu rajouter quelque chose d'important pour toi ?

Cherchant à identifier ici les critères de compétence au sein d'interactions exolingues – situations communicationnelles récurrentes pour un couple plurilingue, j'exploiterai plus particulièrement les entretiens avec les quatre conjoints ayant le français comme langue seconde (3 femmes et 1 homme éthiopiens), et les propos qui thématisent plus directement la notion de compétence au sein des pratiques langagières ainsi que les malentendus évoqués, révélant la singularité et la mouvance des *ethos* communicatifs. Ces quatre couples volontaires ont entre 35 à 45 ans et vivent ensemble depuis sept ans au moins⁴.

Le tableau ci-dessous synthétise quelques éléments biographiques qui déterminent le corpus. Les conjoints français avaient déjà vécu à l'étranger avant de rencontrer leur partenaire. Ils sont tous enseignants dans un établissement scolaire public. Les conjoints étrangers ont fait peu d'études, mais ont tous une activité socio-professionnelle. Ils ont tous appris le français après avoir rencontré leur futur conjoint. Je me focaliserai ici sur les interactions exolingues (pratiques déclarées par les conjoints, pratiques réelles avec le chercheur), et il sera parfois utile et pertinent de contraster les deux discours des enquêtés d'un même couple avec le chercheur.

Le terme générique de « chercheur », que j'ai utilisé jusqu'à présent pour structurer la réflexivité nécessaire à la compréhension des entretiens, renvoie de fait lui aussi à plusieurs attributs identitaires, qui sont mis en exergue tantôt dans les discours, tantôt dans les analyses. Du fait de l'expérience de la recherche, il s'appuie pourtant sur un moi pluriel qui, en variant au cours de l'histoire de sa propre recherche, participe à la construction de l'objet (Robillard, 2008, p. 149). Nous verrons plus bas par exemple, que du point de vue des personnes interrogées, le « chercheur » s'incarne du fait de sa position d'enquêtrice, de femme, d'amie, de membre d'une communauté (sociale, linguistique, professionnelle...), mais aussi du fait de son objectif de recherche, annoncé et accepté. Dans ce cas, j'utiliserai le terme « enquêtrice », certes réducteur et imparfait, mais qui a le mérite de souligner mon statut discursif lors des entretiens. Du point de vue de la recherche, le chercheur s'incarne dans ses propos, et dans les interprétations qu'il construit, en s'appuyant tout à la fois sur son expérience sociale (qu'il partageait en partie avec les enquêtés), et sur celle qu'il partage avec les chercheurs à qui il s'adresse. Ce faisant, il participe à un processus d'élaboration de savoirs sociolinguistiques, qui dépasse largement son projet personnel. Dans ce cas, je me définirai comme « chercheuse », terme peu explicite finalement,

4. 18 entretiens menés en 2011 et 2012. Ne sont analysés ici que 8 entretiens (accord explicite de chacun) de couples franco-éthiopiens parlant français après plusieurs années de vie commune à Addis-Abeba. Les prénoms sont fictifs.

mais qui apparaît comme faisant davantage sens qu'un néologisme singulier : le suffixe *eure* a le mérite d'inclure la dimension historicisée de ce parcours de recherche. Si différencier ces deux dimensions dans les analyses contribue à la validité de l'interprétation, c'est par le biais d'un « je » pluriel que mon propos s'articulera en cohérence avec une approche sociolinguistique critique et une démarche compréhensive des données exploitées ici.

Couples	Prénoms	Sexe	L1	Profession	Lieu de vie au moment des entretiens	Langue de la première rencontre	Langue principale parlée dans le couple
Couple 1	Guenet	F	amharique principalement	commerçante			
	Grégoire	M	français	Enseignant			
Couple 2	Bezawit	F	amharique principalement	artiste	Éthiopie (capitale)		
	Hubert	M	français	Enseignant			
Couple 3	Nahomé	F	amharique principalement	aide maternelle (en français)			
	Quentin	M	français	enseignant			
Couple 4	Bennet	M	amharique principalement	artiste	France (zone rurale)		
	Patrick	M	français	enseignant			

Les enquêtés au moment des entretiens

Cette étude-ci fait suite à deux analyses de discours des trois couples vivant à Addis-Abeba au moment des entretiens (Miguel Addisu, 2014 et 2016). Les résultats montrent que les locuteurs mobilisent différemment leurs répertoires verbaux respectifs en privé et en public. Les propos suggéraient l'existence d'un effet de seuil d'une compétence linguistique qui favoriserait – ou non – les interactions sociodiscursives : lorsque la compétence linguistique est minimale, tous les enquêtés font état d'un fort sentiment d'exclusion et de rejet. Or, ce sentiment est beaucoup plus nuancé lorsqu'ils ont les moyens de participer à la conversation, même partiellement. En dessous de ce seuil, ils semblent se sentir rejetés en tant que personnes (identité sociale) ; en deçà de ce seuil, leurs discours mobilisent des processus de catégorisation plus complexes : ils se réfèrent à la fois au linguistique, au culturel, au discursif, à l'identité individuelle... Ce seuil minimal de la compétence linguistique apparaît comme plus élevé au sein des groupes d'amis qu'au sein du couple. Autrement dit, se sentir reconnu nécessiterait une compétence linguistique plus importante en public qu'en privé.

Il a été aussi possible d'identifier des différences entre les stratégies interactionnelles des hommes français et des épouses éthiopiennes : pour trouver à se dire avec l'autre, les hommes français usent de stratégies différentes – voire opposées –, de celles de leurs épouses éthiopiennes. Celles-ci ont appris le français (première langue du conjoint expatrié) et ont accepté que cela devienne la première langue familiale, alors qu'elles expriment moins clairement leurs sentiments dans cette langue qu'en amharique. En public, les femmes éthiopiennes jouent le rôle de traductrice avec la famille élargie et les amis non francophones. Mais les conjoints français n'endossent que rarement ce rôle de traducteur lorsque la langue majoritaire est le français. Enseignants dans une école française, ils usent du français au quotidien ; ils estiment tous avoir (au moins un peu) essayé d'apprendre la langue de leur épouse, sans grand succès. Pour eux, il est préférable d'utiliser la langue qu'ils maîtrisent en privé comme en public, le français donc...

Ces deux premières études montrent par ailleurs que la fonction symbolique d'une même langue varie au cours du temps dans les discours et les interactions de chacun, mais aussi que ces constellations fonctionnent différemment selon les couples. Pour autant, les analyses n'ont pas permis d'expliquer les liens entre les expériences sociolangagières singulières et le développement d'une compétence communicative attestée chez tous.

Je poursuis donc ce travail en croisant cette fois-ci dans mon analyse une approche interactionnelle des entretiens eux-mêmes (sphère publique)

et les discours épilinguistiques portés sur les langues du couple (sphère privée). L'étude présente inclut un quatrième couple qui neutralise les catégories de genre et de contexte, mais pas les catégories linguistiques et culturelles : après avoir suivi le même parcours que les précédents, Bemnet et Patrick sont deux hommes qui vivent en France au moment des entretiens, mais reviennent périodiquement en Éthiopie pour des vacances. De ce fait, la fonction symbolique du plurilinguisme en Éthiopie a participé dès leur première rencontre à leurs pratiques sociodiscursives, mais ils usent du français aujourd'hui dans un environnement monolingue. Or, le contexte sociolinguistique à Addis-Abeba diffère de celui que l'on peut connaître en France au moins par l'importance accordée à l'ethnicité.

Le contexte éthiopien : les langues comme attributs de l'ethnicité

Tous les locuteurs s'insèrent dans des contextes sociolinguistiques plus larges, vecteurs d'idéologies influant sur les choix de langues (Collet, Deprez et Varro, 2014, p. 12-13) et qui renvoient à « différentes visions des liens entre les langues et l'identité (par exemple nationale) » (Moore et Py, 2008, p. 274).

Si le flou des frontières entre langues, cultures et identités est largement entretenu dans les pays diffusant une idéologie monolingue (comme la France), il l'est aussi dans le contexte éthiopien sur un mode plurilingue, puisque ce pays est fondé sur des bases ethnofédérales : la Constitution attribue à chaque groupe ethnique éthiopien une identité à partir de critères culturels objectivables, dont la langue fait partie :

Une « nation, nationalité ou peuple » est un groupe de personnes ayant ou partageant en grande partie une culture commune ou des traditions communes, une langue mutuellement intelligible, la croyance en des identités communes ou apparentées, des traits psychologiques communs, et qui habite un territoire identifiable et commun (Constitution éthiopienne, 1995, art. 39.5 ; traduction de l'auteur).

À ce titre, toutes les langues ethniques sont nationales et leur emploi varie selon les territoires. À Addis-Abeba, plus de 70 % des habitants parlent l'amharique, alors même que plus de 80 langues sont citées comme langues premières par ses habitants. Vivre dans la capitale éthiopienne aujourd'hui, c'est donc interagir potentiellement en amharique (principale langue véhiculaire), en anglais (première langue étrangère de scolarisation), mais aussi avec les différentes langues d'appartenance des personnes

que l'on fréquente, qu'elles soient éthiopiennes ou non⁵. C'est le cas de toutes les personnes que nous entendrons ici. Le français, première langue d'un des conjoints dans chaque couple, a un statut vernaculaire au sein des familles, mais n'a de fonctions véhiculaires que pour les époux français qui, au moment de la recherche, enseignent tous dans un établissement scolaire français. Grégoire, Hubert et Quentin travaillent à Addis-Abeba depuis plus de quinze ans au moment des entretiens ; Patrick y a travaillé sept ans, après avoir enseigné dans plusieurs autres pays auparavant, et avant de s'installer en France avec Bemnet trois ans avant la recherche.

Enquêtrice et enquêtés ont donc tous vécu de nombreuses années en Éthiopie et ont tous été confrontés à des situations exolingues au quotidien, le plus souvent en amharique, anglais et français, y compris au sein de leur couple. C'est à la « chercheuse », mais aussi à un autre membre d'une communauté linguistique plurilingue que les enquêtés s'adressent. Leur *ethos* s'inscrit dans l'interaction avec un allocataire qui les pousse à considérer le « soi comme un autre » pour informer la « chercheuse ». L'explicitation de ce cadre participe à la validité des données et à la pertinence des interprétations.

L'entretien biographique : pratiques réelles et pratiques déclarées

Considérant que les enquêtés et l'enquêtrice sont à la fois co-acteurs et co-interprétants de « l'efficacité signifiante » du corpus recueilli selon une méthodologie ethno-sociolinguistique (Blanchet, 2007, p. 348), j'envisagerai les entretiens biographiques à la fois comme des événements et des textes (Schwartz, 1999, p. 458 ; Molinié, 2011 ; Nossik, 2011). L'enquêté est à la fois un informateur et un narrateur d'une « mise en intrigue » (Ricoeur, 1983, p. 227) qui trouve sa cohérence dans le linguistique et dans les cadres culturels partagés avec l'enquêteur.

Pour autant, l'entretien n'a de validité que du fait qu'il se constitue selon un principe de coopération, préalable à la pertinence des interprétations :

Ce qui distingue une interprétation pertinente d'une interprétation erronée, ce n'est pas un critère d'authenticité ou de conformité, mais plutôt ce qui se passe dans l'échange interactif lui-même : dans quelle mesure les inférences

5. Ce terme renvoie ici à un processus de catégorisation émique : l'idéologie ethno-linguistique contribue à ce qu'un locuteur éthiopien définisse sa première langue parlée en fonction de son appartenance ethnique, alors même que parfois il ne la parle que très peu. Ces processus sont particulièrement saillants dans des zones urbaines, comme Addis-Abeba par exemple.

spécifiques à un contexte donné sont partagées, confirmées, modifiées ou rejetées au cours d'une rencontre (Gumperz, 1989a, p. 76-77).

L'acceptabilité se construit de par une relation qui favorise à la fois l'émergence d'informations reconnues comme vraies par les participants (l'enquêtrice croit l'enquêté), et des séquences plus argumentatives ou réflexives, traces d'un travail d'*ethos* de l'enquêté (l'enquêtrice réagit à ce que dit l'enquêté). Je préciserai donc tout d'abord le statut des faits rapportés puis montrerai comment la connivence se tisse au cours des échanges.

Des pratiques rapportées déjà connues

Ici, tous acceptent de donner des informations sur leurs pratiques langagières et leur histoire personnelle, dans l'ordre induit par l'enquêtrice ; tous racontent « au micro » des moments de leur vie que je connaissais, que j'avais parfois aussi vécus avec eux. Je citerai par exemple les débuts des rencontres, les mariages, les manières de parler avec les amis, etc., évoqués par chacun des conjoints. Je ne présenterai ici qu'un exemple, une première rencontre racontée par chacun des conjoints, et dont j'avais été témoin de nombreuses années auparavant :

Guenet : euh en fait on a, rencontrés chez une amie de Grégoire j'y travaillais, et à ce moment on parlait l'anglais.

Grégoire : euh j'ai rencontré Guenet, dans les trois premiers mois de mon arrivée à Addis-Abeba. Je l'ai rencontrée chez un ami français euh lui aussi qui avait déjà euh épousé une Éthiopienne donc euh [...] euh la première langue de communication entre nous ça a été bien sûr euh l'anglais.

Dans ce cas, l'enquêté a le statut d'informateur « pour la recherche », il fait confiance à l'enquêtrice pour médier les récits qu'il livre à d'autres – extérieurs au groupe – informations dont l'intérêt justifie le genre narratif. Le format de l'entretien induit une nécessaire décontextualisation en français, qui n'apparaît dans le linguistique que parce que la situation est préfigurée : on raconte pour informer des chercheurs, qui n'existent que par ce que l'enquêtrice en retiendra. Dans ce cas, c'est l'expérience personnelle de l'enquêtrice qui valide la véracité des informations et c'est le genre « entretien de recherche » qui justifie de l'intérêt de ces informations. D'autres informations sont données comme n'étant pas connues par l'enquêtrice : parce qu'elles sont corrélées aux premières, elles en deviennent plus « crédibles ».

L'analyse des pronoms personnels montre que les enquêtés ne jouent pas uniquement leur rôle, mais qu'ils s'adressent très concrètement à une femme, une amie, une enseignante, une Française, une épouse ayant eu sa propre expérience de la mixité... L'information s'exprime dans le cadre d'une connivence initiée par tous les enquêtés dès le début des entretiens, et dans laquelle je me suis inscrite.

La connivence dans les interactions

Si la connivence fonctionne pour les conjoints français comme pour les conjoints éthiopiens, l'usage des pronoms montre que l'*ethos* s'exprime différemment dans les discours. Ces questions d'identité surgissent du fait de mécanismes communicatifs singuliers, qui donnent plus ou moins d'importance aux catégorisations ethniques, genrées, sociales :

Nous avons l'habitude de considérer le sexe, l'ethnicité et la classe sociale comme des paramètres donnés et comme des limites à l'intérieur desquelles nous produisons nos identités sociales. L'étude du langage comme discours interactionnel montre que ces paramètres ne sont pas des constantes allant de soi, mais sont produits dans un processus de communication. Pour traiter les problèmes d'identité et leurs rapports aux divisions sociales, politiques et ethniques il nous faut donc analyser les mécanismes communicatifs dans lesquels ils surgissent (Gumperz, 1989a, p. 7).

Une analyse qualitative des dyades montre que la connivence initiée par les enquêtés éthiopiens concerne en priorité l'identité genrée de l'enquêtrice. Ils s'adressent à une femme qui a aussi une expérience maritale : Bemnet souligne qu'être écouté dans le couple est primordial et que les conjoints français le font peu, Nahomé redit la fragilité d'une jeune accouchée... Ils s'adressent aussi à une collègue du conjoint, qui connaît bien les « travers » des enseignants : trop souvent occupés à travailler, les « profs » adoptent bien volontiers un ton professoral... Ils s'adressent finalement à une « chercheuse », amie française intégrée dans la communauté franco-éthiopienne à Addis-Abeba, et qui a témoigné par le passé d'un effort de compréhension pour les difficultés inhérentes aux situations exolingues : « oui je sais que ça t'intéresse » (Bemnet) ; « si tu veux savoir pas de problème » (Bezawit). Mais, voulant sans doute préserver la face de l'enquêtrice, ils ne l'incluent jamais explicitement dans les critiques faites aux Français qui ne « sont pas patients et s'énervent tout de suite » quand ils parlent (Bezawit), qui « parlent très vite » (Guenet).

Aucun des enquêtés ne prend le risque de rompre la connivence – et donc la communication. Toutes les réponses à la question de clôture en témoignent (« est-ce que parler de tout ça t'a intéressé ? ») : Guenet dit dans un sourire qu'elle a apprécié de parler de ces sujets dont elle ne parle à personne ; Nahomé se sent valorisée dans son rôle d'informatrice : « oui euh, c'est bien pour raconter pour quelqu'un qui veut savoir de toi c'est bien [rires]. » La connivence bouscule donc les frontières entre la sphère publique et la sphère privée : l'expression du « je » des enquêtés éthiopiens, récurrente, met en scène leur rôle tenu au sein du couple, dans l'espace privé. Si les conjoints éthiopiens gèrent l'entretien comme un espace d'échange privé, les conjoints français quant à eux usent du « nous » pour l'inclure en tant que Française, mais usent aussi du « tu » pour s'adresser à la linguiste, susceptible de comprendre et d'éclairer la complexité de leur expérience langagière. Pour eux, l'entretien se joue dans un espace public, le ressenti au sein du couple est peu évoqué et le conjoint éthiopien est la personne la plus fréquemment désignée. La connivence permet donc l'expression d'un « je » qui renvoie principalement à leur rôle de locuteur francophone dans un espace non francophone. Ainsi, les Éthiopiens thématisent les langues pour parler de leur couple, à l'inverse les Français thématisent leur couple pour parler des langues.

Ces différences – inattendues – m'ont obligée à questionner mes propres compétences interprétatives du corpus constitué, mais aussi à vérifier ma capacité à comprendre effectivement les propos en contexte, même lorsque leur forme linguistique est très éloignée des normes du français standard. Autrement dit, lorsque Nahomé dit : « c'est bien pour raconter pour quelqu'un qui veut savoir de toi c'est bien » (voir ci-dessus), qu'est-ce que je comprends ? Comment puis-je tenir compte de ce processus de compréhension au sein de l'interaction et lors des analyses ? Comment puis-je en rendre compte à des fins de recherche ? Et comment gérer au fil des échanges ce que j'appellerai ici le principe de « connivence » ?

En effet, certaines informations sont parfois implicites et nécessitent des inférences. C'est alors à l'enquêtrice de veiller à orienter les relances pour la recherche. Par exemple, Guenet indique que sa mère parlait arabe lorsqu'elle était petite, mais, à ma demande (je sais que l'arabe n'est pas une langue habituelle dans un foyer éthiopien), elle précise :

Guenet : non, pas à la maison pas avec nous. Avec nous elle parle pas souvent parce que nous on est pas, on sait pas, et en plus on n'est pas, et en plus quand j'étais avec ma mère j'étais toute petite je m'souviens pas bien.

L'arabe a donc une fonction plus symbolique que pratique pour Guenet, sans que l'on sache très bien s'il s'agit d'une question de représentation (des langues) ou de mise en discours (des pratiques).

Ce cadrage informatif, posé dès le début de l'entretien, rend possibles les questions qui supposent une réflexivité, une interprétation des pratiques elles-mêmes, voire des représentations personnelles sur les langues. Le matériau linguistique varie au cours de l'entretien, justement parce que l'enquêtrice témoigne à la fois de sa compréhension des expériences évoquées – effective le plus souvent – et de son intérêt empathique pour les réflexions partagées. Les formes linguistiques produites sont donc corrélées à une situation d'entretien ethnographique qui favorise la connivence et la production d'inférences difficilement appréhendables hors contexte.

Bezawit relève qu'elle a pu faire mémoire : « je sais pas ça me rappelle des choses de te parler par exemple euh toi tu m'comprends parce que euh tu étais ici et donc [...] » Elle continuera en racontant de nouveaux souvenirs dans lesquels elle est « triste de ne pas parler en groupe la même langue avec mon mari de ne pas parler avec la famille en groupe tout ça [...] ».

Bemnet, lui, apprécie de se sentir compris, indépendamment de son « français limite » :

Bemnet : surtout quand j'ai l'impression, quand on se comprend, je le vois des fois dans tes yeux que à certains moments que euh, que tu vois qu'est-ce que tu voulais dire même mon français est limite je vois que tu m'as compris ou euh que tu voyais qu'est-ce que je voulais dire donc dans ces cas-là souvent je peux être bavarde aussi je peux parler aussi, mais tu vois je parle pas beaucoup, dans conditions générales quoi, euh tu vois parler de bouffe ou de trucs comme ça, avec enthousiasme j'aime pas ça, souvent.

Pour mesurer l'impact de mon « implication conversationnelle » sur ma propre compréhension des données, j'ai soumis quelques entretiens à un chercheur français de l'équipe Mixclasis (approche émique du corpus), ainsi qu'à une amie éthiopienne ayant fondé une famille « mixte » en France et en français depuis plus de vingt ans (approche étique du corpus). Ces deux lectures montrent que chaque lecteur donne sens différemment à plusieurs propos, selon qu'il active ses connaissances scientifiques ou pratiques (traces de représentations sociolinguistiques ou de stratégies de transmission pour les chercheurs, traces d'interférences ou de cadres culturels pour l'épouse éthiopienne, etc.) Le meilleur critère de validité des données reste donc avant tout les relectures plurielles du corpus par la « chercheuse » elle-même, à des moments différents de la recherche, distanciation nécessaire qui structure les mouvements de va-et-vient entre corpus et terrain (Blanchet, 2007).

Il me semble aujourd'hui que ces connivences partagées influent sur l'interprétation des interactants, sur le déroulement des interactions, et donc sur le statut de ce type de données : les décrire ne peut aider à expliquer ce que serait la compétence communicative de ces personnes. Par contre, l'analyse de l'entretien comme corpus interactionnel marque un principe de connivence, valide la crédibilité des analyses des discours des enquêtés. Avec une approche sociolinguistique, je me concentrerai maintenant sur les représentations de la langue et des textes dans les entretiens, ainsi que sur les malentendus évoqués à l'échelle des discours, et les interprétations qui en sont données.

Pratiques et représentations des langues et des cultures

Les interprétations des participants s'appuient nécessairement sur des « indices de contextualisation » (Gumperz, 1989a), plus ou moins partagés entre les interlocuteurs au sein du couple, mais aussi avec l'enquêtrice dans les entretiens, ce que l'on abordera en croisant les pratiques et représentations de chaque partenaire d'un même couple sur les langues et sur la parole de l'autre.

Une manière de parler éthiopien en français ?

Patrick, Grégoire et Hubert ont attiré mon attention sur le fait que souvent, leur partenaire leur racontait très longuement des situations anodines, trop longuement, semble-t-il. Et dans ce cas, ils avaient du mal à rester attentifs. Selon Patrick, cela fait partie du caractère de Bemnet. Ce dernier ne l'évoque pas, mais tout l'entretien est émaillé de longues digressions personnelles. Pour trouver du sens à cette « manière de raconter », Grégoire oppose deux cultures discursives : celles des « Éthiopiens » et celles des « Français », identifié ici par un « nous » qui inclut l'enquêtrice :

Grégoire : c'est important je pense euh pour les Éthiopiens euh d'avoir quelqu'un qui est prêt à les écouter longtemps sur un sujet euh, ça c'est quelque chose qui euh j'ai mis du temps à apprendre ici, fin à percevoir [...] j'ai l'impression qu'c'est là une caractéristique euh des Éthiopiennes de raconter à une personne qui est juste là euh pour écouter qui intervient très peu, une histoire qui dure dix quinze vingt minutes [...] nous aussi bien sûr on se raconte des choses, mais en général on a toujours peur d'ennuyer l'autre et donc on essaie de supprimer tous les détails et d'aller droit au but quand même, là c'est pas le cas avec Guenet j'ai vu ça c'est pas propre à Guenet, j'ai vu beaucoup d'Éthiopiens faire la même chose.

Hubert relève le même phénomène, mais s'il considère que c'est une manière de parler « éthiopienne », il porte un jugement péjoratif fondé sur un ressenti négatif face à « elle » :

Hubert : les Éthiopiens sont des gens très bavards [...] moi c'est qui m'irrite, mais elle le sait c'est que quand elle raconte une histoire euh un truc qui pourrait durer cinquante secondes enfin si moi j'le racontais et elle il faut qu'elle développe il faut qu'elle répète il faut qu'elle revienne c'est euh c'est assez étrange euh c'est des fois irritant j'lui dis « écoute tu m'as déjà dit » enfin « j'ai compris c'est bon ! » euh et elle a ce besoin de répéter et puis de revenir en arrière et de répéter à nouveau enfin c'est assez bizarre comme truc donc j'sais pas si c'est un processus mental éthiopien ou euh particulier à Beza ça j'pourrais pas dire j'ai l'impression quand même qu'ça pourrait être un tout p'tit peu éthiopien quelque part.

Même Patrick, qui vit en France depuis quelque temps avec Bemnet, fait état de longs monologues de Bemnet en français, prises de paroles d'autant plus précieuses pour lui qu'elles sont rares au quotidien.

On peut penser que ces « longueurs » sont dues au fait que les conjoints usent d'une langue seconde (le français) et qu'ils veillent à reformuler pour asseoir la compréhension de l'autre. J'ai relevé aussi ces modalités narratives entre conjoints éthiopiens, ou même au sein de couples mixtes usant d'autres langues que le français. Or les conjoints français n'évoquent pas de difficultés linguistiques, mais une différence dans la prise en compte de l'allocutaire : pour les conjoints français, ce serait moins une question de compétence que de personnalité ou de « culture » éthiopienne. Ces processus de stéréotypes fonctionnent donc différemment pour un Français et pour un Éthiopien :

Le stéréotype est par définition une construction de lecture : il n'existe qu'à condition que l'allocutaire repère ses constituants et les rassemble dans un schème familier. Dès lors, toute discordance entre le processus de stéréotype et le déchiffrement peut provoquer des troubles de communication. Il entraîne des attributions d'identité indésirables et peut aller jusqu'à rendre la présentation de soi incongrue (Amossy, 2010, p. 60).

Robert B. Kaplan (1966) relevait déjà des tendances discursives différentes selon les groupes. Pour les Éthiopiens, locuteurs d'une langue sémitique, la qualité de la mise en intrigue serait fondée sur des séries complexes de constructions syntaxiques parallèles, positives et négatives. Pour les Français, l'évaluation de la qualité du discours dépendrait surtout du tri des informations mises en intrigue, compétence attendue indépendamment du degré d'autonomie linguistique.

D'un point de vue émique, le malentendu se loge peut-être dans ces écarts entre les interprétations des formes de narration plutôt que du fait de l'asymétrie proprement linguistique. Plusieurs amis éthiopiens m'ont exprimé le fait que raconter en détail à l'autre est une marque de confiance : on ne détaille ainsi qu'aux personnes qui nous sont proches, à qui on attribue de la valeur, et une forme d'identité partagée. Réciproquement, faire preuve d'une écoute attentive et silencieuse témoigne du respect et de l'affection que l'on porte à la personne qui raconte ainsi.

Les entretiens de recherche avec les conjoints éthiopiens se sont déroulés dans des conditions favorables à l'émergence de ces récits et plusieurs passages témoignent donc de ces formes de narration. Je n'en donnerai qu'un exemple ici : Bezawit (épouse d'Hubert) raconte deux scènes privées dans lesquelles elle oppose le comportement d'un époux français et le ressenti de la jeune accouchée éthiopienne, mettant en scène les clivages entre les perceptions de l'espace privé et de l'espace public. Je ne suis pas intervenue.

Dans le premier récit, un « nous » couple mixte se différencie d'un « tu » femme et mère (l'enquêtrice) qui se confond parfois avec le « je » (l'enquêtée). L'identité partagée joue dans ces choix énonciatifs du fait notamment que j'avais rendu visite à la jeune mère, et que j'avais moi aussi accouché en Éthiopie quelques années plus tôt :

Bezawit : donc euh y'a l'accouchement, donc après l'accouchement en Éthiopie tout le monde vient chez toi, on n'a pas besoin de rendez-vous t'as accouché, le matin jusque le soir les gens ils peuvent arriver comme ils peuvent et tu es là pour ça, pour les garçons quarante jours si tu as accouché d'une fille quatre-vingt jours, donc tu es là pour ça, ouverte ta maison accueille ta maison il faut proposer quelque chose à manger, on a préparé un porridge. Tout le monde qui vient il faut faire ça. Chez nous y'avait pas ça, c'était triste quoi parce que Hubert il a pas accepté ça quoi. Il dit il accepte une fois deux fois le troisième jour tu le vois devant les gens il fait la tête quoi. Ça ça m'angoisse ! Donc j'étais dans les deux cultures quelquefois je me vois au milieu de quelque chose, cassée ou coincée très coincée quoi donc j'arrive en tension tu peux pas imaginer, tu attends quelque chose qui va exploser quoi, et t'es comme ça y'a la famille les amis ou les Éthiopiens quoi qui veulent voir les visages qui arrivent avec des cadeaux et les visages euh souriants. Hubert il peut sortir de la chambre il dit "eh oh ! je dors !" ça s'dit pas ! Mais il est français il a raison. Quand je dis "écoute Hubert" "on n'a pas rendez-vous ! c'est l'après-midi je fais la sieste !" ça l'énerve parce que on a touché son *privacy*. Éthiopiens les *privacy* on s'en fout, tout l'monde rentre chez tout l'monde euh on est contents on vit comme ça.

Dans le second récit, produit quelques minutes plus tard, les mêmes types de détails sont donnés, mais le « nous » met en scène un « je » éthiopien

qui prend la défense du « elle » (l'accouchée) en l'opposant au « il » (le conjoint étranger). Après une revendication fondée sur des raisons culturelles qui n'inclut pas l'enquêtrice, un « tu » est finalement intégré dans un argumentaire qui plaide pour le respect des traditions éthiopiennes, par respect pour toutes les femmes :

Bezawit : donc quand je vais chez Nahomé, elle a accouché son fils je suis allée et Quentin il arrive et y'a sa cousine y'a plein d'gens et nous on est là. Quentin il arrive il cherche son dictionnaire il met sur la table il mange devant nous, mais sans nous proposer quoi parce que c'est l'heure de déjeuner et nous on a rien à faire ici quoi. Nous on peut comprendre parce qu'il y avait moi il y avait Bruky aussi de Patrick quoi nous on comprend, mais j'ai vu Nahomé la même chose que moi quoi elle est comme ça un peu elle dit elle appelle la *mamité*⁶, il faut préparer pour eux, mais attendre avant Quentin il parte ou quelque chose comme ça et vraiment je dis ça s'fait pas et on a toujours à expliquer pour les autres, mais les *farendji*⁷ ils sont comme ça il faut toujours expliquer pour les autres c'est comme ça "oh on le connaît le *farendji*" machin même Nahomé elle a toujours à expliquer ça. Y'a Quentin qu'est pas content aussi parce que on est là et c'est le déjeuner il voulait que on arrive il doit lever chaque fois ça fait comme ça je dis « oh là là » donc euh Nahomé s'assoit et vraiment elle est coincée quoi et on a parlé on dit « les *farendji* ils s'en fout si c'est les Éthiopiens » « oh tu es là tu es content ! » voilà c'est ça le problème de culture au moment comme ça tu te regrettes pas, mais tu souhaiterais bien qu'il soit pas là, ou qu'il y ait quelqu'un d'autre quoi qui gêne pas les gens qui vient pour euh traditionnellement quoi.

Je ne m'arrêterai pas ici sur la violence des situations évoquées, qui rendent saillante la récurrence de ces moments dans lesquels l'épouse endosse le rôle de médiatrice culturelle. Mais l'argumentaire développé au sein même de la narration se fait par l'abondance des détails qui, peu à peu, font émerger le sens que Bezawit accorde à cet événement. Les conjoints français n'ont quant à eux pas évoqué ces moments précis de vie commune, et n'ont développé aucun récit particulier, si ce n'est dans le but de délivrer des informations factuelles.

Ces différences dans l'économie des narrations sémitiques ou occidentales sont étudiées aujourd'hui dans le champ de la rhétorique discursive interculturelle (Connor, 2004) à partir de textes écrits, ce qui neutralise quelque peu la violence ressentie dans de telles situations. Nul doute cependant qu'ici, le fait de ne pas pouvoir construire un « nous » dans une même langue rend difficile la prise en compte des *ethos* sociodiscursifs

6. Gouvernante (terme amharique).

7. Étranger (terme amharique).

des interactants. La variété des modes d'expression des *ethos* génère donc potentiellement des malentendus qui, en situation exolingue, ont quelque chose à voir avec les compétences linguistiques, soit que la « maîtrise de la langue » s'impose comme préalable pour interagir (hypothèse suggérée par les propos des conjoints français), soit que la prise en compte des habitus culturels de l'autre est convoquée comme préalable à l'interaction (hypothèse suggérée par les propos des conjoints éthiopiens).

Je n'avais pas identifié a priori les malentendus discursifs évoqués par les conjoints plurilingues éthiopiens. Ils ont pourtant été thématiques dans tous les entretiens, à propos des disputes, des difficultés, ou à la fin des échanges, comme des points importants à explorer dans les analyses : tous évoquent ou développent de longs temps de narration de la part du conjoint éthiopien, perçu parfois comme trop longs, et souvent comme ayant trait à l'*ethos* du locuteur. Ils semblent donc récurrents dans les échanges de tous ces couples et portent essentiellement sur les narrations faites à l'autre. Ils renvoient pour une part à des représentations culturelles qui diffèrent entre la France et l'Éthiopie. Ils nous montrent aussi quelles normes conversationnelles sont perçues comme « typiquement » françaises ou éthiopiennes par celui qui s'y sent étranger. Ces hypothèses se vérifient partiellement dans l'étude comparée des représentations sur les langues dans les entretiens (analyse de contenu), et dessinent donc les contours d'un concept de « compétences » plus émique qu'étique.

Les représentations des langues différentes selon les groupes

Lorsque l'enquêtrice cherche à savoir si, de leur point de vue, les enquêtés « maîtrisent la langue » de l'autre, les réponses qui s'égrènent tout au long des expériences évoquées manifestent une différence de conception : pour la « chercheuse » – et pour les conjoints français – la maîtrise de la langue prend acte dans « des cours », « des années d'apprentissage », la « participation active aux échanges », la capacité à utiliser la langue dans une grande variété de contextes communicationnels, y compris avec des parents d'élèves non francophones. Chaque langue évoquée est désignée (amharique, français, anglais...), et son analyse objectivée, parfois même en mettant en cause les cadres d'interprétation de la « chercheuse » : « j'ai rien appris sur les langues que je ne savais déjà » (Hubert) ; « je sais pas pourquoi j'y arrive pas [à apprendre l'amharique] » (Patrick) ; « je sais pas pourquoi elle rêve en anglais » (le ton sous-entendant : « et toi non plus ») (Quentin)...

Mais pour leurs partenaires, les langues sont évoquées à partir d'expériences concrètes avec « l'autre » et renvoient à des pratiques ou à des personnes plutôt qu'à des objets. Ainsi, lorsqu'Hubert évoque les temps de la première rencontre comme ayant eu lieu en anglais, et reconnaît avec réticence que d'autres mots s'y glissaient, Bezawit, sa compagne, revendique avec fierté une langue bricolée, et baptisée par ses amis :

Bezawit : je ne parle pas bien anglais [...] à c'moment-là on habitait euh vers le ouest d'Addis qui s'appelle Aya Ulet donc mes copines elles disent « vous parlez quelle langue ? » notre langue c'était mélangé amharique français et anglais, c'est le Aya Ulet language [...] une langue vraiment euh donc euh avec mes amis ils se moquaient parce que tout le monde comprend pas notre langue c'est vraiment mélangé.

Les conjoints français estiment faire de la « compréhension globale » considérée comme insatisfaisante : trois disent avec regret ne pas être « bons en langues », on traduit peu à l'autre parce qu'on n'est pas certain d'être dans le vrai, et on laisse finalement l'autre trouver sa propre place. Pour eux, il faut « bien » parler une même langue et pour cela, travailler davantage, prendre des cours ou même ne pas la parler du tout. Quentin estime qu'il ne faut pas parler anglais à ses enfants parce qu'ils parlent « mal » cette langue et juge le niveau de son épouse en français « correct à l'oral pas bon à l'écrit ».

Pourtant Nahomé trouve qu'elle comprend bien mieux le français de sa fille que celui de son mari parce qu'elle « connaît » sa fille :

Nahomé : je sais pas [pourquoi je comprends mieux ma fille] peut-être elle est plus jeune elle parle comme elle veut elle fait pas attention et je le comprends bien parce que c'est ma fille parce que c'est une enfant qu'elle parle comme elle veut, c'est pour ça peut-être.

Dans les discours des conjoints éthiopiens, « la langue » est circonscrite à la relation aux autres, elle est souvent évoquée par son actualisation avec les proches : « maintenant je comprends la langue de mon père » (Guenet). Cela s'actualise plus spécifiquement avec le partenaire : plutôt que de parler de cours, ils disent qu'ils ont été « à l'Alliance », ils évoquent tous des efforts de traduction multiformes et couteux, mais qui sont au bénéfice de l'époux : « il faut que j'apprends sa vie aussi j'apprends » (Guenet). Pour eux, les difficultés linguistiques sont avant tout relationnelles (Bezawit : « il devrait me comprendre il est mon mari »), et pour les dépasser, il faut chercher à communiquer de façon satisfaisante pour « l'autre », en tenant compte du fait qu'il porte une attention particulière à la « maîtrise » de la langue.

De façon générale, les conjoints français semblent accorder une très grande importance à la langue, alors que leurs partenaires, eux, sont plus sensibles à la relation que permettent les interactions verbales, y compris sur le mode bilingue. On perçoit cette différence aussi dans l'évocation de l'amharique : les conjoints sont désolés de ne pas avoir « réussi » à apprendre « la langue » lorsque leurs partenaires disent être tristes de cette non-reconnaissance de leur personne.

Seuls Grégoire et Guenet témoignent d'une forme d'adaptation conjointe aux représentations linguistiques de l'autre en les intégrant dans leurs propos évaluatifs. Guenet a bien compris l'importance de la compétence linguistique pour son mari : elle veille à le valoriser sur sa « maîtrise » de l'amharique lorsqu'il n'ose pas parler dans un groupe amharophone alors qu'il a « appris » cette langue à l'université pendant de nombreuses années : « si il veut vraiment parler il peut parler, mais lui il dit "peut-être je fais d'erreurs" comme ça avant il parle très bien ! je peux lui laisser toute seul comme ça avec euh beaucoup de gens il peut parler il discute. » Malgré son insécurité, Grégoire, est admiratif devant le français de son épouse tout en relativisant prudemment tout jugement épilinguistique : « elle parle un français que je comprends très bien [...] après objectivement j pense qu'il y a plein plein plein d'erreurs, que je n'perçois même plus quoi, voilà. »

Parallèlement, il analyse sa propre compétence comme très dépendante du contexte dans lequel les échanges s'inscrivent :

Grégoire : si une conversation [en amharique] a commencé depuis déjà plusieurs minutes, là j'arrive dans la pièce, j'ai raté l'début d'la conversation là j'comprendrai euh j'comprendrai euh 50 % on va dire. Si j'ai suivi la conversation depuis l'début, je comprendrai 90 %.

Mais dans les autres entretiens, les écarts sont le plus souvent relevés comme générant une insécurité forte, qu'il s'agit de réduire en multipliant les stratégies d'accommodation, celles-ci allant du mutisme à l'expression dans la langue de l'autre sur le mode unilingue. Pour tous, l'insécurité est maximale lorsqu'on n'arrive pas du tout à comprendre les autres, comme cela est évoqué par chacun à propos des premiers temps de la rencontre avec les amis de l'autre. Bezawit se sentait comme « un légume », Bemnet se réfugiait dans ses pensées, Gabriel se sentait démuni... Hubert s'agaçait, Quentin s'éloignait, Patrick imposait l'anglais... tous évoquent un sentiment « d'exclusion », qui disparaît lorsque la compétence linguistique est « suffisante » pour que l'on soit regardé, entendu, compris... Ils en font implicitement le reproche à tous « les autres », ceux qui n'essayaient ni de

traduire, ni de changer de langue, ni de choisir des sujets de conversation les concernant...

Ces données suggèrent que lorsque la maîtrise de la langue est minimale, les interprétations socioculturelles prennent le pas sur les considérations linguistiques. Autrement dit, sous un certain seuil de compétence linguistique, les indices de contextualisation prennent une charge menaçante. On comprend aussi que les représentations de la compétence communicative varient, selon qu'elle apparaît comme circonscrite à un enjeu relationnel (point de vue développé principalement dans les discours éthiopiens) ou qu'elle conditionne la relation sociale (point de vue développé principalement dans les discours français). En effet, les représentations sur les langues montrent que pour les conjoints français il s'agit d'objets identifiés, désignés indépendamment des pratiques, alors que pour leurs partenaires, les langues sont thématiques en fonction de la relation « à l'autre ». Mais ces représentations influent aussi sur les Français qui voudraient « bien » parler amharique plutôt que de chercher à communiquer, ainsi que sur les Éthiopiens qu'ils rencontrent qui, au mieux, « comprennent que je parle mal et utilisent alors l'anglais pour m'aider » (Grégoire) et, au pire, sont « morts de rire » parce qu'il veut parler « comme un Éthiopien » alors qu'il est *farend*⁸ (Hubert).

Le fait que tous les conjoints éthiopiens parlent français aujourd'hui fait poser l'hypothèse que le plurilinguisme est favorisé lorsque les langues ne sont pas réifiées. Par contre, associer une langue à une identité culturelle complique la tâche du locuteur de L2 qui, pour se dire, introduit dans le système des repères qui lui sont propres.

Conclusion

Cette étude portant sur l'articulation entre *ethos* et *logos* au sein de quatre couples franco-éthiopiens montre combien la manière avec laquelle chacun se (re)présente en discours dans les langues partagées évolue au cours du temps, en fonction des étapes du « faire couple ». La présentation de soi dans les discours en L2 se transforme aussi en fonction de ce que les « autres » (locuteurs en L1) perçoivent de son identité montrée. Ainsi, les identités discursives se négocient du fait d'une compétence de communication interprétée par chaque partenaire au sein du couple.

8. Désignation d'une personne occidentale en Éthiopie.

Ethos collectif et présentation de soi en L2

En L2, l'*ethos* se donne à voir indépendamment des stéréotypes discursifs que l'allocutaire « natif » mobilise habituellement. Il appartient alors à chacun de mobiliser des indices de contextualisation permettant de se distancier de ses stéréotypes. Le principe de connivence partagée y aide grandement, mais ce travail apparaît comme particulièrement difficile lorsque l'on n'est pas habitué à ce type de situation :

Ces conventions sont inconscientes et ont tendance à demeurer non verbalisées. Elles ne sont acquises qu'au travers de relations de face-à-face intensives et prolongées. Les caractéristiques précises qui provoquent des problèmes de compréhension rendent malaisée toute tentative pour promouvoir le type de relation et le type de *feed-back* qui permettraient de dépasser ces obstacles. Par là, des relations interculturelles occasionnelles risquent d'accentuer la distance et d'entretenir la séparation, à moins que des forces extérieures ne créent les conditions propices à des interactions intensives (Gumperz, 1989a, p. 54).

Lorsque l'allocutaire en L1 participe quotidiennement à ces échanges, il apprend à s'appuyer sur ce qu'il perçoit comme des malentendus pour pouvoir comprendre ce que l'autre dit de lui-même dans une langue qu'il ne « possède » pas. Locuteurs en L1 ou L2, toutes les personnes entendues ici montrent combien ce travail est coûteux : il n'a de sens que par le « faire couple », alors même que des clivages entre locuteurs français et locuteurs éthiopiens participent au format des interactions : « l'échange verbal est un dynamisme au sein duquel se mettent en place des identités sociales – liées à des appartenances de groupe – et des identités individuelles – liées à une différenciation par rapport aux collectivités » (Amossy, 2010, p. 42).

Ethos en L2 : la compétence linguistique comme lieu de clivage

Le clivage entre manière de (se) dire chez les conjoints éthiopiens et pour les conjoints français est visible dans les représentations de la qualité de la communication. Les enquêtés éthiopiens montrent que pour eux, elle est avant tout fonction d'une qualité relationnelle, qualité attestée dans les entretiens avec la « chercheuse », mais aussi du fait de leur engagement marital. Plus globalement, les langues des autres restent des attributs identitaires que l'on ne peut s'approprier totalement, mais que l'on peut apprendre à utiliser. C'est peut-être cet engagement personnel qui a facilité leur apprentissage du français. Les enquêtés français montrent que pour eux, la compétence est avant tout fonction d'une maîtrise linguis-

tique (qui resterait à définir dans ses effets, si ce n'est techniquement) qui s'acquiert en s'apprenant, maîtrise partagée avec la « chercheuse ». Au sein du couple, elle ne se décline qu'en français, comme s'il était plus facile de chercher à comprendre l'autre en français que de prendre le risque de ne pas se faire comprendre en amharique. C'est peut-être cette représentation d'une compétence décontextualisée en langue qui a freiné leur apprentissage de l'amharique, dont la dimension ethnique est assumée par ses locuteurs natifs.

Pour tous, ne pas pouvoir communiquer paralyse. Lorsque le « niveau de langue » est suffisant pour permettre des interactions, la part du linguistique et celle du culturel sont autant d'indices de contextualisation potentiels, mais les formes mêmes des discours peuvent générer des malentendus qui influent sur l'*ethos* collectif dans la communauté que forme le couple.

Les contextes exolingues comme lieux d'indexicalisation de l'*ethos*

Associer les compétences linguistiques à la réussite de l'événement communicatif supposerait que l'*ethos* s'exprime de façon universellement identifiable, ce qui n'est jamais vrai. Même au sein de sociétés dites monolingues telles que la France, les *ethos* ne se comprennent que parce qu'ils sont fonction de stéréotypes partagés (Amossy, 2010). La communication exolingue nécessite au contraire de s'en affranchir lorsque leur mobilisation frêne l'intercompréhension. Autrement dit, la compétence communicative est contingente, son évaluation varie selon les locuteurs, ce qui influe sur l'appropriation des langues :

La mobilisation et le développement [de la compétence linguistique] se font dans le cadre d'interprétations des activités d'autrui, des contraintes situationnelles, des valeurs et légitimités mises en pratique et du choix des façons appropriées, opérationnelles, légitimes d'agir et de dire (Pekarek Doelher, 2006, p. 39).

Par là, considérer que la langue peut se maîtriser totalement, c'est imposer une vision quantifiante, éminemment culturelle. À l'opposé, des pratiques langagières qui n'auraient de sens que par ce que chacun devine de l'autre rendraient le concept de langue tout à fait inopérant pour la communication. Or tout échange communicatif a une partie de stable, de connu, et une partie d'original, d'adapté, de totalement contingent. Cette imprédictibilité se loge cependant aussi dans la langue elle-même (Robillard, 2008, p. 66), marques systémiques que les non natifs inscrivent tout autant que les natifs, si tant est qu'ils puissent se dire dans la langue de l'autre : « aucune

clôture, ni volontarisme scientifique, ni discours accompli, ni didactique des bonnes manières linguistiques, ne peut, sinon par interposition fictive, violente, parer l'étrangeté constituante » (Prieur, 1993, p. 313).

Ethos, langues, idéologies :
pistes sociolinguistiques pour le vivre ensemble

Si ces analyses m'ont amenée à différencier les discours éthiopiens et français au sein de chacun de ces couples, il n'en demeure pas moins que leur existence même témoigne de la possibilité d'un vivre ensemble alors que pratiques et représentations sociolinguistiques peuvent différer jusqu'à la rupture. M'inscrivant dans le champ de la sociolinguistique ethnographique, j'ai voulu ici identifier des « ressources interprétatives et constitutives de sens utilisées par les acteurs, leurs sources et leurs conséquences », cherchant à « *relier diverses formes d'action et d'interprétation entre elles, en identifiant leurs conséquences pour ce qui est de la production et la circulation des ressources symboliques et matérielles* » (Heller, 2003, p. 10).

De fait, les histoires d'amour confiées en L1 et en L2 par ces couples mixtes plaident pour une meilleure prise en compte du pouvoir que toute langue suppose : celui de se (re)présenter à l'autre au plus près possible de ce que l'on est. C'est alors l'action de co-construction du sens qui prévaut sur l'évaluation d'une compétence communicative extrinsèque. Si l'on comprend ici pourquoi certains couples mixtes parlent français en *Éthiopie*, il reste à découvrir comment l'*ethos* participe au développement de compétences communicatives en L2 et la part des idéologies linguistiques en circulation dans ces pratiques.